

Des clés de réussite pour la conduite des truies libres en verraterie

Camille GERARD (1), Marie-Lou BERNARD (1), Rémi BERTHEVAS (2), Dorothee DESSON (3), Gabriel MANACH (4),
Mélanie ROPARS (5)

(1) Chambres d'Agriculture de Bretagne, 4 avenue du chalonger sans pitié, 22190 Plérin, France

(2) Porélia, Petite Vallée, 29190 Pleyben, France

(3) Eureden, ZAC de Kervidanou 3 – 34 rue Ferdinand Buisson, 29300 Mellac, France

(4) Porc Armor Evolution, ZI Sud Très le Bois, Imp. Monge, 22600 Loudéac, France

(5) Evel'up, 1 rue Georges Guynemer, 22190 Plérin, France

camille.gerard@bretagne.chambagri.fr

Keys for success of group housing of sows from weaning to farrowing

Reducing or prohibiting of the restraining of animals has become a current subject in today's societal debates about improving animal welfare on pig farms. According to French regulations, pregnant sows must be housed in groups one month after being inseminated. On a few farms, sows are not restrained before insemination or during the month following it, but this practice is considered risky for the implantation of the embryo in the uterus. A survey was performed to investigate how farmers can group-house their sows after weaning or immediately after inseminating. Thirty-eight farmers who group-housed their sows were interviewed about their practices, work organisation, opinions and advice about group-housing sows. They were grouped according to the moment when they group their animals: some group their sows immediately after weaning; others group their sows after weaning, then restrain them for reproduction, and group them again; while others also restrain their sow from weaning to the end of the artificial inseminations. The equipment used for housing was diverse: electronic sow feeders with static and dynamic groups, free-access stalls and short stalls on straw litter or slatted floors. While the respondents' housing systems differed, common strategies appeared for lot management, group creation and gilt management. Although adjustments remain to be made, all of the farmers who were surveyed are satisfied and would not change their group-housing system.

INTRODUCTION ET OBJECTIFS

Dans la majorité des élevages en France, les truies sont logées en stalles individuelles au cours du premier mois de gestation, conformément à la réglementation. La contention des truies est cependant remise en question. Suite à l'initiative citoyenne "End the Cage Age", la Commission Européenne s'est engagée à proposer une révision de la législation sur le bien-être des animaux d'ici fin 2023. Elle pourrait acter l'arrêt de la contention des truies.

L'Allemagne a voté la fin de la contention des truies en verraterie pour 2028, le Danemark pour 2035. La contention des truies en gestation est déjà interdite en Suède et aux Pays-Bas au maximum 10 jours après l'insémination artificielle (IA).

L'usage de bloquer les truies jusqu'à 28 jours après IA vise à prévenir les risques d'avortements et de retours en chaleurs lors des phases critiques physiologiques autour du 12^{ème} au 18^{ème} jour après IA (Boulot, 2010).

Cependant, l'élevage de truies libres dans la phase verraterie est depuis longtemps pratiqué par quelques éleveurs (Caille *et al.*, 2009).

Les objectifs de cette étude sont d'identifier les points de vigilance et facteurs de réussite de cette conduite.

MATERIEL ET METHODES

Une enquête a été réalisée dans 38 élevages qui conduisent leurs truies en liberté pour tout ou partie de la phase qui suit le sevrage et le début de gestation. Cette phase de verraterie sera considérée en liberté dès lors qu'il y a libération des truies avant les 28 jours suivant l'IA. L'enquête consistait en un entretien semi-directif et une visite d'élevage. Le questionnaire abordait les motivations et ressentis des éleveurs ainsi que leurs conditions de travail, les bâtiments, la conduite des truies du sevrage jusqu'à l'IA, la santé et les performances des truies. Cette publication traite essentiellement de la gestion des truies et des facteurs de réussite de cette conduite.

1. RESULTATS ET DISCUSSIONS

1.1. Description de l'échantillon des éleveurs enquêtés

Les élevages ont en moyenne 193 truies présentes (min 60 ; max 640) et 30 truies par bande (min 10 ; max 85). Les conduites en bandes sont variées (3, 4, 5, 7, 10 et 21 bandes), avec une majorité de conduite en 7 bandes (19 élevages) et 5 bandes (9). Le sevrage est pratiqué à 28 jours dans 23 élevages, à 21 jours dans 14 et à 42 jours dans un élevage biologique. En moyenne, cette conduite est pratiquée depuis plus de 13 ans (min : 6 mois, max : 41 ans).

1.2. Gestion des truies selon le jour de la libération et le logement

Trois stratégies sont utilisées dans les élevages au cours de la semaine qui suit le sevrage.

- Truies libres en groupe dès le sevrage (groupe LIBSEV), 12 élevages

Dans le groupe LIBSEV, les truies ne sont pas bloquées du sevrage à la fin de gestation, sauf ponctuellement lors d'interventions sur les truies. Le logement en verraterie est de type réfectoire-courette pour neuf élevages, de type bat-flanc avec des groupes de 6 à 10 truies pour un élevage, et équipé d'un DAC statique pour un élevage. Huit éleveurs bloquent les truies pour les IA parmi lesquels six moins de 24 heures et deux juste le temps de l'acte d'IA. Les autres réalisent les IA en liberté, notamment grâce aux sondes d'auto-insémination. Dans deux élevages, les truies restent dans la même case jusqu'à l'entrée en maternité suivante (un DAC statique et un réfectoire courette). Dans les autres, les truies sont transférées en salle de gestation spécifique : sept en réfectoire courette, deux dans une case avec auges et un en case bat-flancs.

- Truies libres en groupe au sevrage, puis contention en stalle individuelle pendant 3 à 5 jours, et libération définitive après les IA (groupe LIBSEVIA), 11 élevages

Dans ce groupe, la contention temporaire des truies est d'abord justifiée par le travail - elle permet aux éleveurs de réaliser les inséminations sur des femelles bloquées -, par la conservation de l'état corporel des truies et pour éviter les chevauchements pendant les chaleurs. Dans tous ces élevages, les truies sont logées en réfectoire courette, avec un sol caillebotis (8 élevages) ou mixte paille/caillebotis (3 élevages). Pendant les IA, les éleveurs bloquent leurs truies 3 à 10 jours, puis les truies sont transférées en salle de gestation : DAC dynamique (8 élevages), DAC statique (2 élevages), réfectoire-courette (3 élevages), petits groupes bat-flanc (2 élevages).

Dans les deux groupes LIBSEV et LIBSEVIA, les éleveurs expliquent préférer libérer leurs truies dès le sevrage pour générer de meilleures venues en chaleur, que les truies se socialisent en verraterie et soient plus calmes en gestation.

- Truies logées en stalle individuelle après le sevrage, et jusqu'à environ 3 jours après les dernières inséminations, pour être ensuite logées en groupes (groupe LIBIA), 15 élevages

Dans le groupe LIBIA, la contention des truies dure une dizaine de jours. Les éleveurs réduisent la contention tout en s'assurant qu'elles récupèrent un bon état corporel pour la gestation. Les 15 élevages disposent d'une verraterie spécifique avec réfectoires fermés, sur caillebotis. Après IA, les truies sont directement transférées dans la salle de gestation : DAC dynamique (8 élevages), DAC statique (2 élevages), réfectoire-courette (3 élevages), petits groupes bat-flanc (2 élevages). Le transfert a lieu : moins d'un jour après IA dans un élevage, 1 à 2 jours après IA pour 9 élevages, 3 jours après IA pour 3 élevages et 5 à 6 jours après IA pour 2 élevages. Idéalement, pour limiter

le stress pendant les phases critiques, il faudrait libérer les truies moins de 3 jours après l'IA (Caille *et al.*, 2009).

1.3. Les précautions pour la mise en groupe des truies

La mise en groupe des animaux est un moment crucial pour réussir cette conduite. Les règles d'allotement utilisées par les éleveurs en début de gestation sont globalement les mêmes que celles utilisées 28 jours après IA lors du regroupement des truies en salle de gestation. On retrouve la constitution de groupes de truies homogènes sur le plan corporel, la paille fraîche pour les élevages sur litière, la prise en amont du repas ou non, l'utilisation de produits calmants le jour du regroupement... Les éleveurs reconnaissent l'importance d'accepter que des interactions agressives aient lieu pour la mise en place de la hiérarchie, tout en intervenant en cas de blessures.

1.4. Avantages de la verraterie en liberté

Les éleveurs enquêtés ont identifié de nombreux avantages à cette conduite. Le bien-être animal est cité 13 fois avec la satisfaction des éleveurs de voir les truies en groupe. Les conditions de travail sont jugées améliorées par 11 éleveurs. Certaines conduites permettent de réduire le déplacement des truies, et les éleveurs n'ont plus à racler les déjections derrière les truies. Huit éleveurs relatent de meilleures venues en chaleurs, le comportement plus calme des animaux (7), une meilleure relation homme-animal (7) et des bonnes performances (6). Les performances obtenues sur 12 élevages montrent qu'elles sont bonnes avec cette conduite : le nombre moyen de porcelets nés vifs par portées est de $15 \pm 0,8$, les morts nés par portée de $1,1 \pm 0,3$, l'intervalle sevrage-saillie première est de $4,9 \pm 0,6$ jours, l'intervalle sevrage-saillie fécondante de $6,9 \pm 1,6$ jours, le taux de fécondation en saillie première de $93 \pm 3,7\%$. Les inconvénients identifiés sont l'agressivité des truies et les boiteries, même si la majorité des éleveurs jugent la période d'agressivité modérée et courte, la gestion des retours et les interventions sur les truies en liberté.

1.5. Motivations des éleveurs pour cette conduite

Plusieurs motivations expliquent le choix des éleveurs pour pratiquer cette conduite. On retrouve à égalité, cités 11 fois, le bien-être animal et des choix techniques lors de la mise en groupe des truies gestantes. Face à l'impossibilité d'agrandir leur bâtiment de gestation, certains ont dû réagencer leur verraterie et opter pour une conduite en groupe. D'autres se sont lancés car le bâtiment s'y prêtait bien. Neuf éleveurs étaient familiers de ce système.

CONCLUSION

Limiter la contention des truies du sevrage à la mise-bas est possible, avec de bonnes conditions de travail pour les éleveurs, et de bonnes performances. Pour des éleveurs qui ont des truies bloquées, cette pratique demanderait de revoir le parc de bâtiments et l'agencement des salles avec les places nécessaires entre la phase de verraterie et celle de gestation.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Communication de la commission relative à l'initiative européenne « End The Cage Age, 2021. [https://ec.europa.eu/transparency/documents-register/detail?ref=C\(2021\)4747&lang=fr](https://ec.europa.eu/transparency/documents-register/detail?ref=C(2021)4747&lang=fr) [consulté le 27 septembre 2021] »
- Boulot S., 2010. Bases physiologiques de la reproduction et lien avec la conduite des truies en groupe, *TechniPorc*, Vol 33, N°6, 15-17
- Caille M-E., Ramonet Y., Quillien J-P., Jegou J-Y., 2009. Enquêtes en élevages passés aux truies gestantes en groupes depuis la mise en application des normes « bien-être ». Rapport d'étude, CRAB, 37 p.